

LES MERLUS DE L'ATLANTIQUE DU NORD-OUEST ET LEUR PECHE

par Roger L'HERROU

— Deux espèces de merlus sont représentées sur les côtes nord-est des Etats-Unis et du Canada : *Merluccius bilinearis* (MITCHILL, 1814) et *Merluccius albidus* (MITCHILL, 1818), respectivement appelés « silver hake » et « off shore hake » par les anglo-saxons. Le premier fréquente

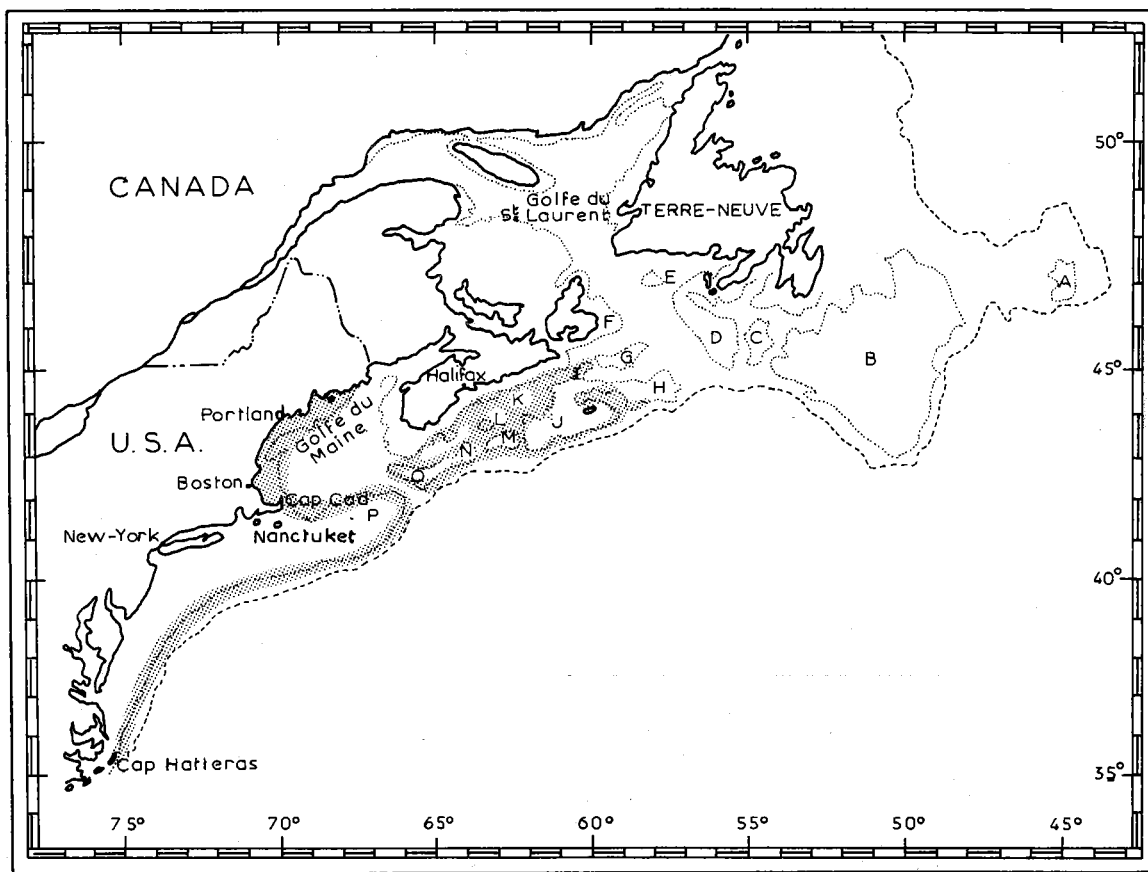


FIG. 1. — Carte de distribution des merlus dans l'Atlantique du nord-ouest (les principales zones de pêche sont indiquées en grisé). A) Bonnet Flamand; B) Grand banc de Terre-Neuve; C) banc à Vert; D) banc Saint-Pierre; E) banc de Burgeo; F) banc Scatary; G) banc Misaine; H) Banquereau; I) banc Canso; J) banc de l'île de Sable; K) fosse d'Halifax (bassins La Have et Emerald); L) banc Sambro; M) banc Emerald; N) banc La Have; O) banc Browns; P) banc Georges.

la bordure occidentale de l'Atlantique depuis le cap Hatteras en Caroline du nord jusqu'au Grand banc de Terre-Neuve tandis que la limite septentrionale d'extension du second ne dépasserait pas le banc Georges. —

Le « silver hake » est l'espèce la plus importante au point de vue commercial alors que le « off shore hake », qui vit à de plus grandes profondeurs, est rarement capturé par les chalutiers et ne figure pas dans les statistiques de pêche publiées chaque année par l'ICNAF. Aussi l'essentiel de notre propos sera-t-il consacré au merlu argenté.

Bien que son aire de répartition soit vaste (fig. 1), les principales zones de concentrations de l'espèce se limitent aux bancs de la Nouvelle-Ecosse, au golfe du Maine, au banc Georges et à la région comprise entre les caps Cod et Hatteras. Sa pêche donne lieu à la capture de tonnages importants par les chalutiers américains et les flottilles russes. Les premiers travaillent surtout dans le golfe du Maine, sur l'accore nord-ouest du banc Georges et à proximité des côtes de l'île de Nanctuket tandis que les seconds exercent leur activité dans les régions situées au large. Depuis trois ans, japonais et roumains commencent à s'intéresser à cette ressource mais par contre les canadiens ne lui attachent guère d'importance et leurs prises sont systématiquement rejetées à la mer.

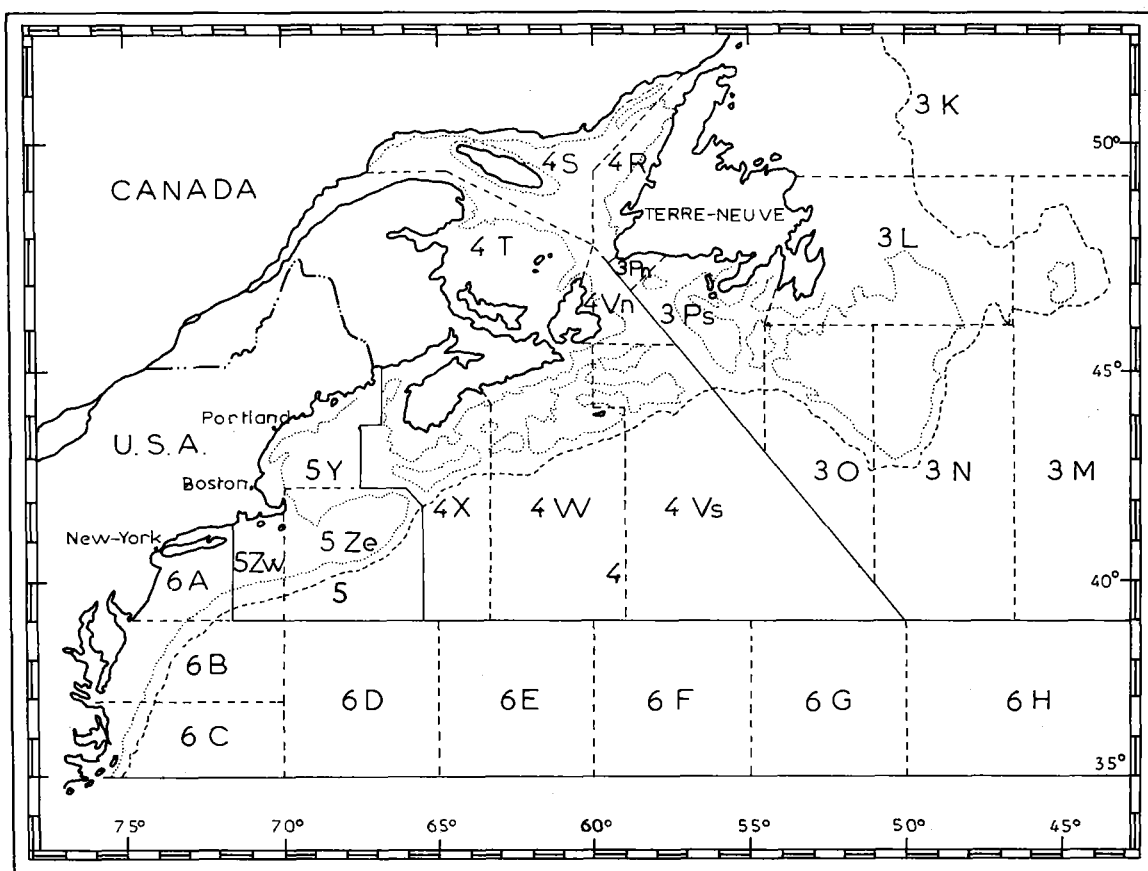


FIG. 2. — Carte des régions de l'ICNAF.

Au cours des missions effectuées depuis 1961 par l'Institut des Pêches dans ces régions, des quantités appréciables furent souvent capturées, aussi nous a-t-il paru intéressant de confronter les résultats obtenus après un intervalle de temps de plusieurs années. De plus, les documents statistiques et bibliographiques que nous possédons nous permettront de fixer les conditions de son exploitation.

I. - Importance des captures par pays et par zones de pêche.

On trouve le merlu jusque sur le Grand banc de Terre-Neuve mais les statistiques annuelles font apparaître que la pêche dans les secteurs situés au nord de la Nouvelle-Ecosse peut être tenue pour négligeable, ne dépassant pas quelques centaines de tonnes. Dans ces régions on rencontre plutôt des individus isolés et les bonnes captures sont rares. Aussi l'exploitation commerciale de ce poisson est-elle pratiquement circonscrite aux régions 4, 5 et 6 de l'ICNAF (fig. 2).

Jusqu'en 1962 les Etats-Unis sont les seuls à pêcher le merlu, leur production annuelle varie alors entre 40 000 et 50 000 tonnes. A compter de cette époque l'U.R.S.S. commence son exploi-

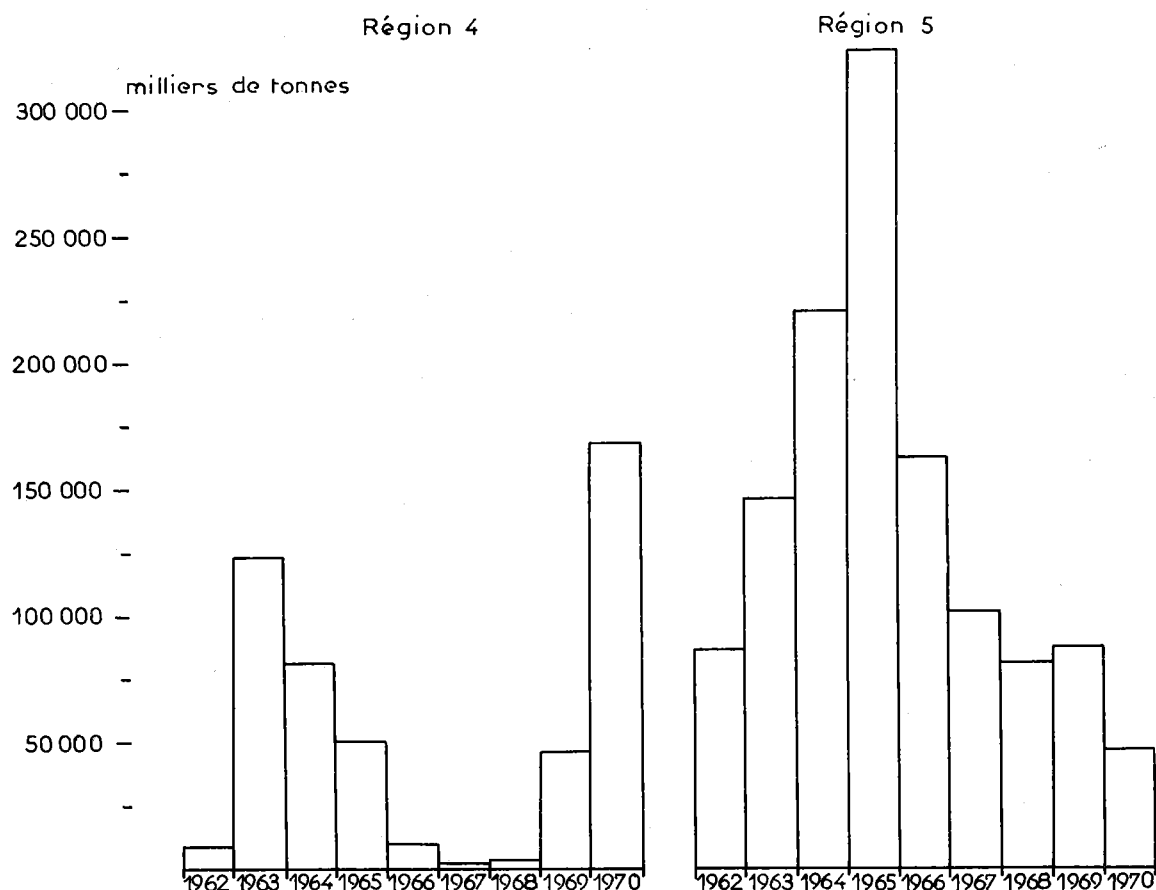


FIG. 3. — Production de merlu de 1962 à 1970 dans les régions 4 et 5 de l'ICNAF.

tation et le tonnage connaît alors un développement considérable ; particulièrement en zone 5. Rappelons que cette année-là, la « Thalassa » accomplit une mission sur les bancs Georges et de la Nouvelle-Ecosse, campagne destinée à étudier les possibilités de pratiquer cette pêche par des chalutiers venus de la Métropole.

Importantes les premières années, les captures ne tardent pas à diminuer comme en témoignent les diagrammes de la figure 3. De 1962 à 1970 l'évolution des apports est d'ailleurs différente suivant les secteurs de pêche.

1. - Les bancs de la Nouvelle-Ecosse, région 4 de l'ICNAF.

Dans cette région la pêche du merlu est surtout pratiquée dans les sous-régions 4 X et 4 W. Les principales concentrations se rencontrent sur les bancs Browns, Roseway, Emerald, La Have,

de l'île de Sable, du Milieu et dans la fosse d'Halifax. Plus rarement elles se produisent sur les bancs Misaine et le Banquereau.

Les chalutiers russes sont pratiquement les seuls à pêcher cette espèce et nous voyons qu'en quelques années les captures ont été sujettes à de grandes variations. Après avoir atteint son maximum en 1963 (123 000 tonnes), l'importance des tonnages n'a cessé de baisser jusqu'en 1967 - 1968 (2 000 et 3 000 tonnes) ; en 1969 une nette reprise s'amorce puis se confirme en 1970, année où les apports dépassent même ceux de 1963 (169 000 tonnes).

On peut invoquer plusieurs causes pour expliquer ces fluctuations annuelles, exploitation du stock évidemment mais d'autres facteurs peuvent intervenir tels que des conditions hydrologiques défavorables aux concentrations de reproduction, un taux de recrutement particulièrement faible certaines années, dû à une mortalité excessive des œufs et larves, ou bien encore une variation de l'effort de pêche. En ce qui concerne ce dernier paramètre il faut noter que le procédé employé par l'U.R.S.S. est tel que les chalutiers ne recherchent pas exclusivement une espèce déterminée ; dans ces conditions, les années où le poisson abonde l'effort augmente mais, par contre, diminue si le rendement est jugé insuffisant ; les navires exercent alors leur activité en exploitant d'autres espèces ou se déplacent vers des régions où la productivité est meilleure.

En analysant annuellement le total des prises nous verrons pour quelle part intervient chacun des facteurs sus-cités.

Ayant débutée à la fin de 1962, la pêche du merlu dans cette région se poursuit activement l'année suivante et les apports atteignent 123 000 tonnes. A cette époque le stock n'a pratiquement jamais été exploité, ce qui explique les très bonnes captures ; elles sont alors constituées de poissons âgés de 3 et 4 ans formant respectivement 56, 42 et 31,10 % des prises. Les années suivantes elles diminuent régulièrement pour ne pas dépasser 10 000 tonnes en 1966. Les chercheurs soviétiques attribuent ce rapide déclin au fait que de 1963 à 1965 les conditions hydrologiques ont été défavorables aux concentrations de reproduction, l'influence bénéfique des eaux chaudes atlantiques ayant été contrecarrée par les eaux froides du courant du Labrador. Comme conséquence de cette situation on note une diminution des prises horaires : 3,68 tonnes en 1963, 3,39 tonnes en 1964, 2,36 tonnes en 1965. La composition en âge s'est aussi modifiée, en 1965 la pêche s'exerce surtout aux dépens d'individus âgés de 4 et 5 ans : ils constituent respectivement 50,8 et 24,5 % de la population. Ceux de 3 ans ne représentent plus que 20 % de l'échantillonnage tandis que les groupes I et II en sont pratiquement absents. En même temps, la taille moyenne des merlus passe de 30,4 cm en 1963 à 31,3 cm en 1964 et 32,2 cm en 1965.

En quelques années nous assistons donc à un vieillissement du stock exploité et à une augmentation de la taille moyenne des individus. Parallèlement à cette constatation on observe aussi une corrélation positive apparente entre les captures par unité d'effort et l'effort de pêche.

Ainsi ces observations montrent que le déclin de la pêcherie est davantage imputable à des conditions de recrutement défavorables que lié à une surexploitation car interviennent les phénomènes inverses de ceux qui se produisent dans ce cas là.

En 1966 se produit un net déclin des apports et cela est dû au faible recrutement des années antérieures ; les poissons âgés de 3 ans (22,4 %), 4 ans (41 %) et 5 ans (23,8 %) sont alors les plus abondants.

En 1967 et 1968 les rendements sont trop faibles pour justifier une activité commerciale et l'on note une réduction de l'effort de pêche ; le merlu est seulement pris occasionnellement avec d'autres espèces. En 1968 toutefois, les chercheurs russes constatent l'abondance d'individus juvéniles âgés de 1 et 2 ans ; ceci indique que la reproduction s'est effectuée dans de très bonnes conditions en 1966 et 1967 ; la situation se confirme en 1969 puis en 1970, année où les captures augmentent à nouveau considérablement. En 1969, cet accroissement des apports est dû à une taille commerciale atteinte par des poissons nés en 1966 et 1967 ; ils représentent respectivement 34 et 35 % de la population.

En 1969, puis en 1970, les études ont montré que les classes de 1968 et 1969 sont également abondantes ; ce fait est très prometteur et les prévisions laissent augurer qu'en 1971 et 1972 les captures seront supérieures à celles jamais effectuées dans la région.

2. - Le banc Georges et le golfe du Maine : région 5 de l'ICNAF.

Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. pratiquent la pêche dans ce secteur et tandis que les premiers travaillent à proximité des côtes, les seconds opèrent sur les accores NO et SE du banc Georges et au sud de l'île de Nanctuket.

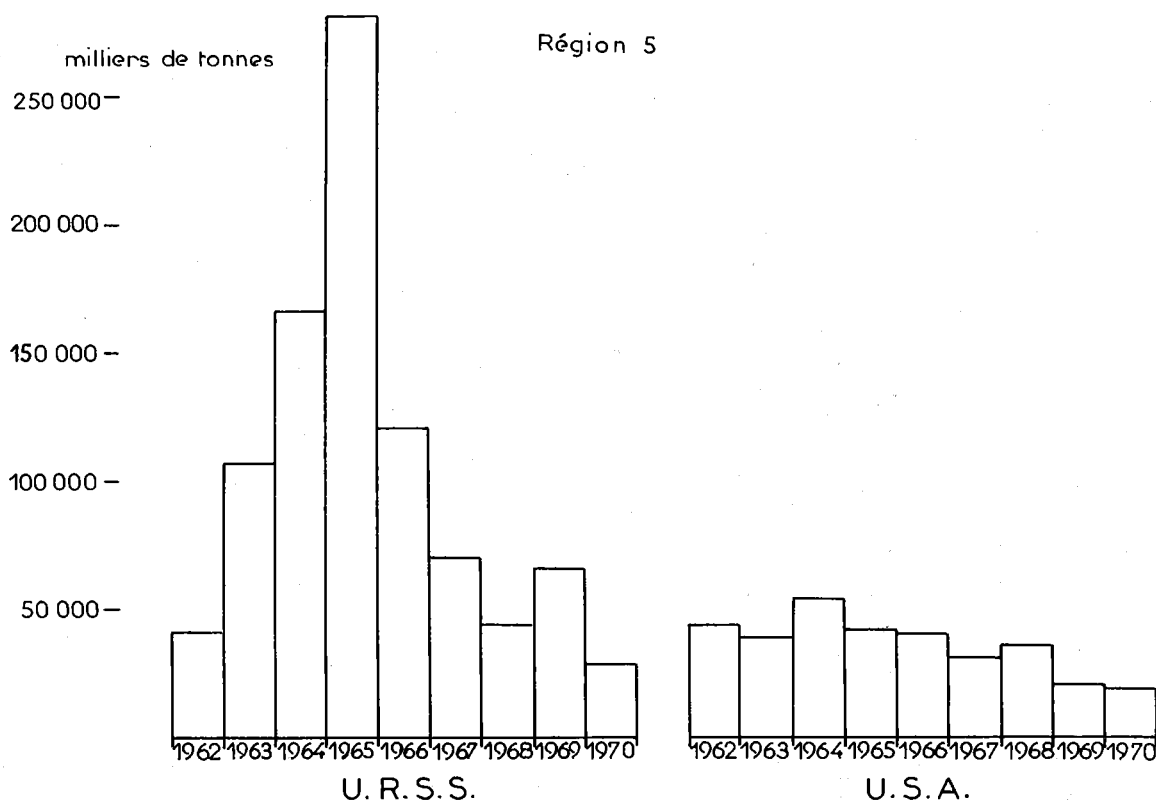


FIG. 4. — Captures de l'URSS et des USA de 1962 à 1970 dans la région 5 de l'ICNAF.

Le diagramme de la figure 3 montre que, contrairement à ce qui s'est produit dans le secteur 4, de 1962 à 1965, la production progresse chaque année pour atteindre le maximum de 323 000 tonnes. Mais dès 1966, on assiste à une diminution spectaculaire des tonnages ; le processus régressif s'accroît les années suivantes et si les captures de 1969 sont sensiblement équivalentes à celles de 1968, la tendance générale se confirme en 1970.

En analysant les captures des russes et des américains (fig. 4) on constate que leur déclin est le plus durement ressenti par l'U.R.S.S., alors que les apports des Etats-Unis demeurent relativement stables, au moins jusqu'en 1968, année après laquelle ils chutent également. On connaît également, par les statistiques américaines, les captures par unité d'effort dans les différentes sous-régions où les chalutiers des USA exercent habituellement leur activité (tabl. 1).

Diverses causes peuvent être attribuées à ces variations. En 1962, 50 % des poissons sont âgés de 4 ans et 36,2 % de 3 ans ; ils mesurent alors entre 28 et 32 cm, avec une valeur moyenne

de 31,7 cm. L'année suivante la plupart sont encore âgés de 3 et 4 ans mais leur taille moyenne a diminué (30,2 cm).

En 1964 et 1965 les merlus âgés de 3 ans sont devenus prédominants dans les captures, ils représentent 45,5 puis 58 % de la population ; le pourcentage des individus de 4 ans diminue en conséquence : 28,5 puis 28 %. La longueur moyenne s'abaisse aussi, elle atteint 28,3 cm. Ceci est dû à l'augmentation de la proportion des poissons âgés de 3 ans. En 1965 les apports atteignent leur maximum de 323 000 tonnes et l'on remarque que dans les captures il y a très peu de jeunes individus âgés de 1 et 2 ans. De 1962 à 1965, on note l'absence totale des premiers tandis que les seconds, selon les années, ne sont pas représentés ou constituent au plus 11 % du stock exploité.

Cette absence de recrutement a pour conséquence un épuisement des ressources dont les flottilles russes ressentent particulièrement les effets dès 1966. La production des Etats-Unis est moins affectée, elle est sensiblement égale à celle de 1965 ; les rendements augmentent même dans la région située au nord du cap Cod (de 11,3 à 12,7 tonnes par jour et par bateau). Constatation intéressante semble-t-il pour l'avenir, en 1966 les merlus âgés de 1 et 2 ans sont plus nombreux qu'au cours des années précédentes. Ils représentent respectivement 4 et 17,5 % du total des individus, mais ceux de 3 et 4 ans sont toujours prédominants.

Années	Golfe du Maine Banc Georges (en tonnes)	Nanctuket (en tonnes)
1964	15,1	11,5
1965	11,3	4,4
1966	12,7	1,4
1967	9,3	3,4
1968	14,0	4,0
1969	4,9	4,6
1970	3,7	2,2

TABLE 1. — Captures journalières des chalutiers américains de 1964 à 1970.

Le déclin amorcé en 1966 continue de se manifester en 1967, encore que l'effort de pêche des soviétiques soit beaucoup moins intense ; en effet leurs chercheurs estiment que 40 000 heures ont été consacrées en 1967 à la pêche du merlu contre 123 000 en 1966, leurs navires se déplaçant alors vers d'autres lieux de travail. Les rendements américains diminuent de 12,7 à 9,3 tonnes par jour et par bateau, excepté au sud du cap Cod où ils augmentent mais ces prises représentent seulement une faible part des apports totaux. Par contre, en 1967, les individus âgés de 4 ans sont les plus abondants ; les classes III et IV représentent respectivement 29,7 et 47,8 % de la population tandis que les poissons de 1 et 2 ans ne comptent que pour 1,1 et 2,7 %.

En 1968 la réduction du total des captures s'accroît quoique celles des Etats-Unis augmentent encore de 5 000 tonnes, mais ce fait est dû à l'exploitation d'abondantes concentrations dans le golfe du Maine.

En 1969 de meilleures captures sont effectuées, cela tient à un effort de pêche accru de la part de l'U.R.S.S. Au cours de cette année, la majeure partie des prises est constituée de poissons âgés de 3 et 4 ans et, dans une proportion moindre, de 5 ans.

En 1970, la production des deux pays baisse mais contrairement à ce que nous avons observé les années antérieures, les merlus de 1 et 2 ans sont plus nombreux, constituant 29,8 % du stock exploité. On pourrait voir dans cette constatation un présage favorable pour l'avenir, toutefois les chercheurs soviétiques soulignent que le stock demeure encore très pauvre et qu'il ne faut pas s'attendre dans l'avenir à une augmentation sensible des prises.

Ayant ainsi analysé les fluctuations du stock de 1962 à 1970 nous voyons que son déclin peut être attribué, d'une part à des conditions naturelles, d'autre part à une exploitation intense. Les premières ont certainement provoqué une abondante mortalité des œufs et larves empêchant ainsi les réserves de se reconstituer. En ce qui concerne le second facteur, sans atteindre toutefois un niveau excessif, son rôle est très visible puisque la taille moyenne des captures diminue et que, par ailleurs, la corrélation entre les captures par unité d'effort et l'effort de pêche se révèle négative.

Enfin nous devons à nouveau signaler que, devant la diminution des apports depuis 1967, le merlu n'est plus l'espèce principale recherchée par la flottille russe comme cela l'était de 1962 à 1966 mais devient seulement un complément capturé avec les autres poissons.

3. - La région comprise entre les caps Cod et Hatteras : région 6 de l'ICNAF.

Nous possédons peu d'informations sur ce secteur et la majeure partie des captures est effectuée par les chalutiers russes. La figure 5 montre l'évolution de leurs prises de 1963 à 1970.

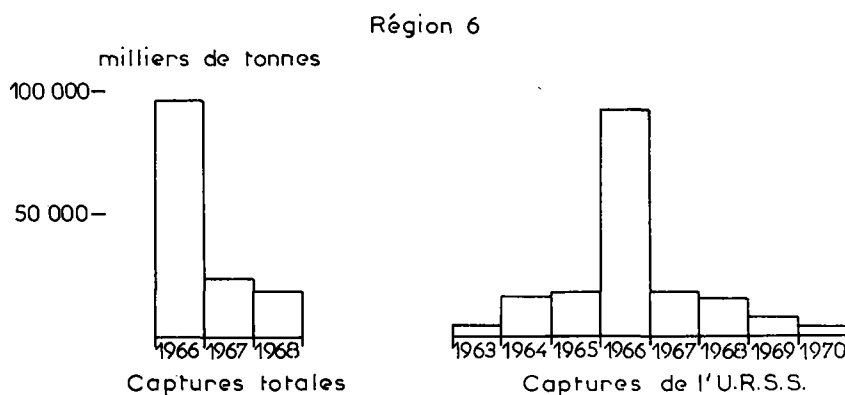


FIG. 5. — Production totale de merlu et captures de l'URSS dans la région 6 de l'ICNAF.

Le développement de la pêche a été peu important jusqu'en 1965 et cela se conçoit bien car à cette époque les rendements étaient excellents sur le banc Georges. Comme ils diminuent en 1966, la flottille porte son effort plus au sud et les prises augmentent considérablement, atteignant 92 000 tonnes. Mais l'année suivante on assiste à une réduction très sensible des apports et cette tendance s'accroît chaque année.

Le déclin de la pêche est attribué par les chercheurs soviétiques à de moindres concentrations de poissons résultant d'une exploitation trop importante du stock ; en conséquence, les classes d'âge de 1966 et 1967 qui, actuellement, devraient constituer la population exploitée sont très pauvres et aucune amélioration de la situation n'est à prévoir dans un proche avenir malgré l'interdiction de chaluter dans la région 6 de l'ICNAF du 1^{er} janvier au 15 avril de chaque année.

II. - Répartition saisonnière des captures.

Depuis 1965 les statistiques publiées par l'ICNAF font état des tonnages capturés mensuellement par l'ensemble des nations intéressées. En ce qui concerne la région 5, la figure 6 montre

la variation mensuelle des prises de 1965 à 1969 ; dans la région 4 les apports, pendant la même période, sont si faibles que nous ne jugeons pas utile de les représenter.

Faible en hiver, l'importance des captures croît graduellement au cours des mois suivants puis diminue de nouveau à l'automne. En 1965, c'est entre les mois de mars et d'août qu'est prise la presque totalité des 323 000 tonnes de merlu ; les courbes indiquent que dans l'ensemble, les meilleures pêches se font en été, de mai-juin à octobre en général.

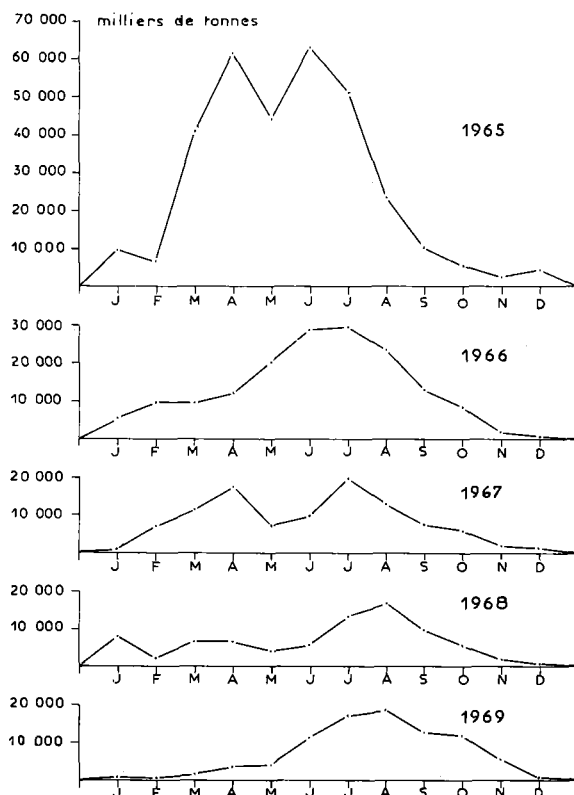


FIG. 6. — Apports mensuels de merlu de 1965 à 1969 dans la région 5 de l'ICNAF.

Cette situation est due aux migrations qu'effectue le poisson. En hiver le merlu se tient dans les eaux du large, à des profondeurs de 300 à 400 mètres ou plus ; il demeure habituellement dans ces lieux jusqu'au printemps, période au cours de laquelle il migre progressivement vers des profondeurs moindres. Pendant l'été il est abondant dans les eaux côtières et sur les platiers où la sonde varie de 50 à 200 mètres. En automne le phénomène inverse se produit, le poisson se dirige à nouveau vers les eaux profondes. Ce mouvement saisonnier vers la côte ou sur les bancs au printemps, vers le large en hiver, est lié à la ponte qui a lieu en été. C'est lors des concentrations de reproduction que se font les meilleures pêches.

III. - Reproduction.

Les merlus atteignent leur première maturité sexuelle entre trois et cinq ans ; 60 % des mâles deviennent matures à l'âge de trois ans et 100 % le sont à quatre ans ; en ce qui concerne les femelles, 10 % sont en état de reproduire à trois ans, 70 % à quatre ans et 100 % à cinq ans. La taille moyenne des individus varie alors de 26 à 29 cm pour les premiers, de 29 à 31 cm pour les seconds. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant la plupart des prises sont composées

de poissons frayant pour la première fois. Après la ponte, leur nombre est grandement réduit par une mortalité naturelle importante. Ce phénomène explique que, dans les captures, le pourcentage des poissons âgés de cinq ans et plus soit très faible ; représentant environ seulement 10 à 15 % des prises.

Au moment de la ponte, les concentrations se produisent sur des fonds de 50 à 200 mètres, régions où la température est comprise entre 10 et 12°C. A la fin du mois de mai, les poissons sont mûrs et l'émission des produits sexuels se fait de juin à septembre mais c'est surtout en juillet et août qu'elle se produit avec un maximum d'intensité. Quelquefois à la fin du mois de juillet elle est déjà pratiquement terminée. Une fois le frai accompli les poissons se dispersent de nouveau.

Les œufs et les larves ont été trouvés à la fois dans les secteurs côtiers et dans les eaux du large, depuis les bancs de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au cap May au sud de New-York. Il est probable que la limite septentrionale de l'aire de reproduction soit limitée par les bancs adjacents au chenal laurentien (bancs Misaine, Banquereau). Nous ne connaissons pas exactement les principales zones de ponte mais d'après l'abondance des individus juvéniles trouvés dans le golfe du Maine lors des missions de la « Thalassa », il est probable que cette région représente un centre important de reproduction.

Les œufs sont flottants, transparents, mesurent de 0,88 à 0,95 mm de diamètre et présentent une gouttelette d'huile de 0,19 à 0,25 mm de diamètre. L'incubation dure environ de 48 à 72 heures et à l'éclosion la larve mesure 2,8 mm ; elle est facilement reconnaissable car l'anus est localisé sur un côté, à la base de la nageoire primordiale, et le tronc présente deux taches pigmentaires jaune et noire. Cette larve mène une vie pélagique jusqu'à la fin de l'été ou de l'automne, époques auxquelles elle gagne les couches plus profondes.

IV. - Résultats des missions de la « Thalassa » et du « Cryos ».

Les missions effectuées en 1961, 1962, 1967, 1969 et 1971 ont donné lieu à de nombreuses observations sur les merlus et il est intéressant de pouvoir comparer les résultats obtenus au cours d'une période de 10 ans. Précisons toutefois que les diverses campagnes se firent souvent à des saisons différentes de l'année ou encore que le temps imparti à chacune prévoyait la prospection d'une aire géographique plus ou moins vaste

A. - *Merluccius bilinearis*.

1°) Evolution des rendements.

a) dans la région 3 de l'ICNAF.

Nous avons dit précédemment que sur les bancs situés au nord du chenal laurentien on ne rencontre le plus souvent que des individus isolés ; cependant en 1961 et 1962 quelques traicts aux accores du banc Saint-Pierre permirent de bonnes captures dont les meilleures se chiffèrent à 194, 246 et 336 kg/h de pêche. Il s'agit là de prises assez exceptionnelles car lors des missions ultérieures aucune pêche importante ne fut effectuée.

b) dans la région 4 de l'ICNAF.

En 1962 les plus forts rendements furent obtenus sur l'accore sud du banc de l'île de Sable tandis que sur les autres platiers de la Nouvelle-Ecosse ils demeurèrent très médiocres ; sur ce banc leur valeur moyenne atteignit 176 kg/h de pêche, le maximum étant de 453 kg/h.

En 1967, les captures sont presque nulles, limitées à de rares individus. Cette situation est due à l'appauvrissement du stock car cette année-là, les statistiques font état de 2 000 tonnes de poisson seulement pour l'ensemble de la région 4,

Par contre, en 1971, les ressources se sont reconstituées et des chalutages dans les bassins La Have et Emerald permirent de bonnes prises, leur valeur moyenne étant respectivement 192 et 256 kg/h tandis que les plus fortes étaient de 312, 453, 466 et 474 kg/h (fig. 7).



FIG. 7. — Résultat d'un traict de merlus dans le bassin Emerald en juin 1971 (photo B. FONTAINE).

c) dans la région 5 de l'ICNAF.

Des trois missions effectuées dans ce secteur en 1962, 1969 et 1971, c'est la seconde qui a permis l'étude la plus approfondie. En un mois de chalutages, le banc Georges a été prospecté en détail alors que dans les autres cas le temps qui avait été consacré nous a obligé à une recherche plus superficielle.

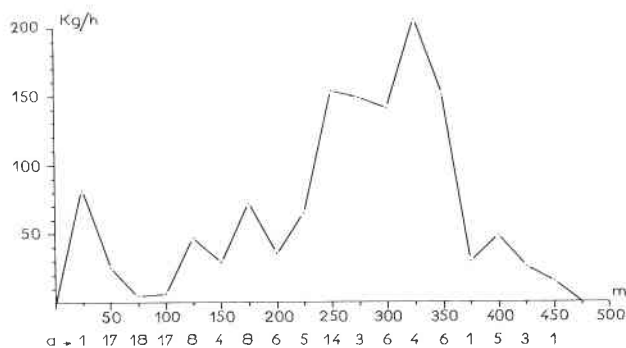


FIG. 8. — Rendements moyens en kg/h de pêche obtenus sur le merlu *Merluccius bilinearis* à différentes profondeurs en 1969. Le nombre de traicts effectués est indiqué sur la ligne a.

En 1962 la pêche a été médiocre, les rendements étant au maximum de 250 kg/h.

En 1969, les meilleures captures, assez faibles toutefois, ont été faites entre 250 et 350 m de profondeur, avec en moyenne un rendement de 150 kg/h; il atteint cependant 207 kg/h à 325 m (fig. 8). Dans quelques cas les rendements ont été même supérieurs à 400 kg/h, le maximum étant de 532 kg/h.

En 1971 seulement cinq traicts le long de l'accore SE se révélèrent productifs, permettant de capturer 446, 490, 512, 564 et 669 kg/h. Au cours de ces traicts la sonde était comprise entre 170 et 245 m. Dans tous les autres cas, les prises furent très faibles, parfois nulles. Elles varièrent le plus souvent entre 10 et 50 kg/h. Ces résultats sont bien inférieurs à ceux de 1969 et sont en accord avec l'évolution des rendements commerciaux.

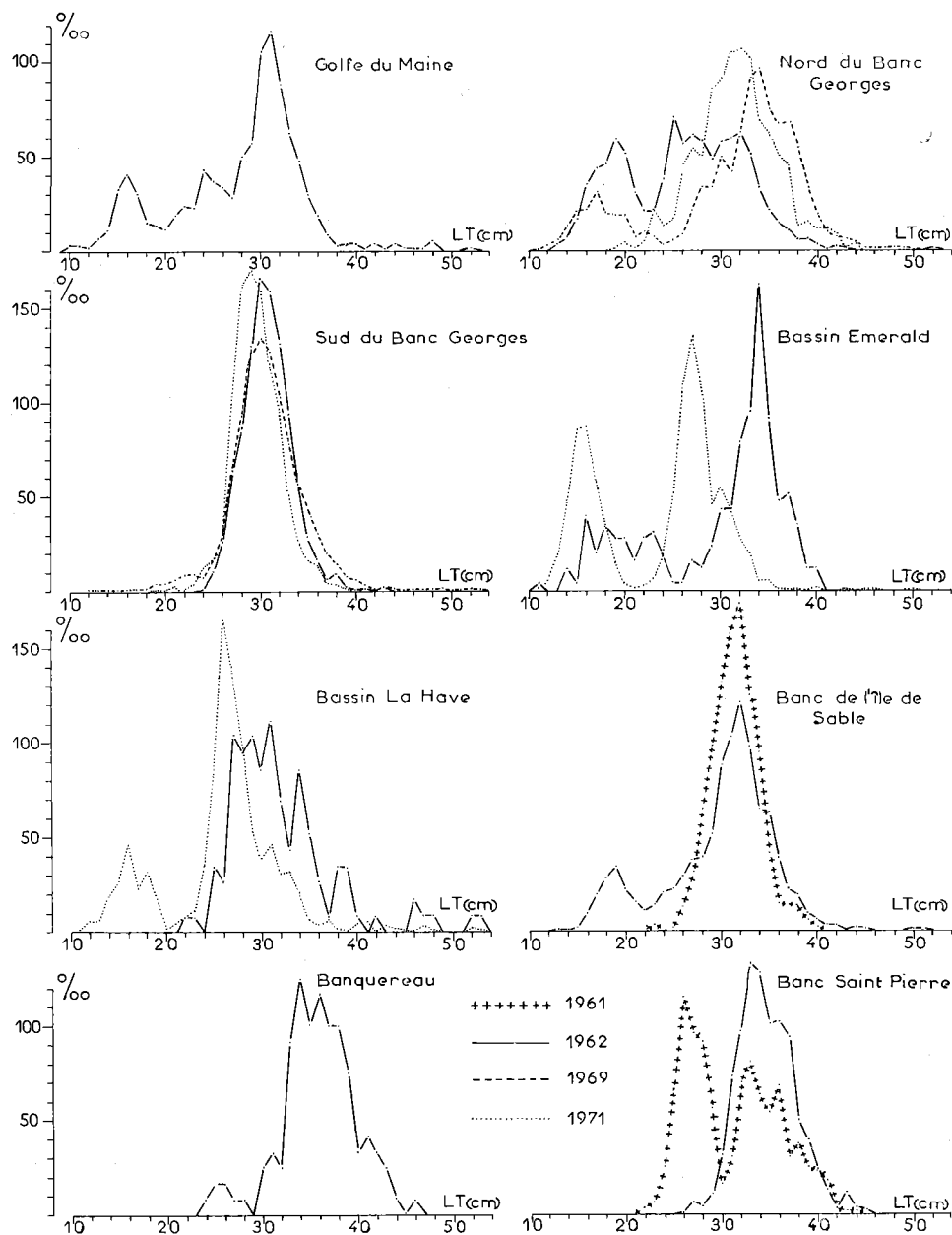


FIG. 9. — Courbes de fréquences des merlus, *Merluccius bilinearis*, capturés de 1961 à 1971.

2°) Evolution des tailles.

La figure 9 montre que la longueur n'est jamais très importante ; elle dépasse rarement 50 cm et les modes les plus fréquents sont voisins de 30 cm, pouvant parfois atteindre 34-35 cm.

A ces tailles les poissons sont âgés de 3, 4 et 5 ans et atteignent alors leur première maturité sexuelle.

Dans le secteur 5 de l'ICNAF on rencontre une notable proportion de jeunes individus dans le golfe du Maine et aux accores nord du banc Georges tandis qu'au sud de ce banc on ne les trouve pratiquement pas. Il semblerait ainsi que la première région constituerait un centre important de reproduction.

Sur les bancs de la Nouvelle-Ecosse, en 1961 et 1962 la majeure partie des captures était constituée de merlus de taille supérieure à 25 cm et il y avait très peu de jeunes pour assurer le renouvellement du stock. Ceci explique très bien le déclin rapide de la pêche dans cette région après quelques années d'exploitation. En 1971 la proportion de juvéniles est importante et permet de penser que les ressources tendent à se reconstituer.

B. - *Merluccius albidus*.

Cette espèce fréquente en général les fonds supérieurs à 300 mètres et se rencontre uniquement sur les accores SE du banc Georges, accores souvent difficiles à chaluter. Plus rare que la précédente aussi, on ne la capture jamais en quantités importantes. En 1969 un traict de

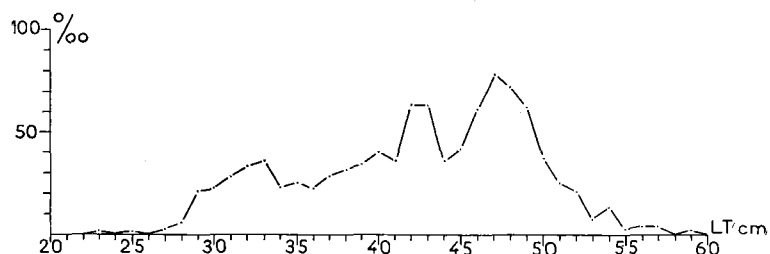


FIG. 10. — Courbes de fréquences des merlus, *Merluccius albidus*, capturés lors de la mission de la « Thalassa » en 1969.

chalut par des fonds de 450 m au sud de l'île de Nanctuket permit de prendre 201 kg/h mais dans la majorité des cas les rendements furent nuls ou ne dépassèrent pas 85 kg/h. En 1971, seuls quelques individus furent pris.

Leur taille est supérieure à celle de *M. bilinearis* ; en 1969 elle variait de 25 à 60 cm avec des modes à 42-43 cm et 47 cm (fig. 10).

V. - Types de bateaux utilisés et utilisation des captures.

Les américains pêchent surtout le merlu à partir des ports situés dans l'état du Maine : Boothbay, Gloucester, Rockland, Portland, Boston. Ils utilisent pour cela de petits chalutiers de 11,5 à 16,5 m de longueur (fig. 11) ainsi que quelques unités plus grandes pouvant atteindre une trentaine de mètres. Ces navires ne se consacrent d'ailleurs pas uniquement à cette pêche, ils pratiquent aussi le caseyage du homard dans le golfe du Maine.

Le poisson débarqué est, pour sa plus grande partie, expédié frais ou congelé sur les marchés des grandes villes voisines ; le reste sert à la fabrication de farine ou à usage industriel. De ce point de vue, le merlu mélangé à d'autres poissons, s'est révélé être une excellente nourriture pour l'élevage des visons domestiques. Le poisson destiné à cet usage est lavé, congelé puis livré en cartons d'une vingtaine de kg vendus dans tous les élevages des États-Unis.

Les captures des russes se font à partir de chalutiers modernes de 70 à 80 mètres de long, qui ensuite les transfèrent sur des navires usines. En 1969, dans un article paru dans une revue américaine, un journaliste évaluait à 160 le nombre des bateaux qui opéraient au large des côtes des U.S.A.

Nous ignorons l'utilisation qui en est faite et le mode de traitement mais vraisemblablement la congélation est-elle employée car des témoins nous ont certifié avoir vu de ces merlus décongelés sur les marchés de Moscou.

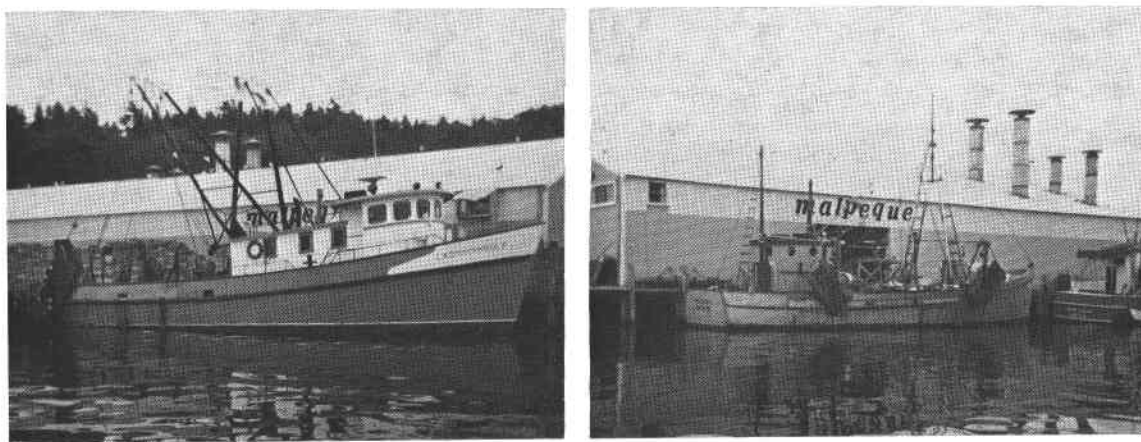


FIG. 11. — Chalutiers américains dans le port de Boothbay.

Conclusion.

Des deux types de merlus, *Merluccius bilinearis* et *Merluccius albidus*, présents dans l'Atlantique du nord-ouest, seule la première espèce est assez abondante pour faire l'objet d'une exploitation commerciale. Espèce voisine du merlu européen sa taille est néanmoins plus petite puisqu'elle ne dépasse guère 40 à 45 cm.

Le développement de son exploitation à partir de 1962 a permis, pendant les premières années, des captures importantes qui dès 1965 ne tardent pas à diminuer. Dans la région 4 de l'ICNAF la cause peut être attribuée à de mauvaises conditions de reproduction entre 1962 et 1965 ; elles empêchent le stock de se reconstituer et il s'ensuit un déclin de cette pêche. A compter de 1969 un meilleur taux de recrutement au cours des années antérieures voit les ressources atteindre un niveau compatible avec une production commerciale ; aussi actuellement, sur les bancs de la Nouvelle-Ecosse, le chalutage a repris une intense activité. Dans la région 5, les mêmes causes ont provoqué une restriction des prises, néanmoins on peut également y déceler les effets d'une exploitation importante. Par ailleurs, il ne semble pas que dans cette zone il faille s'attendre dans un proche avenir à une amélioration sensible des conditions présentes.